

La Cuma forestière du Centre Var ⁽¹⁾

Charles E. TOURETTE*

La Coopérative d'utilisation du matériel agricole (Cuma), forestière du Centre Var a été créée en 1982. Elle a comme adhérents tant des propriétaires privés que publics. Son but est de participer à la protection de la forêt varoise par la réalisation d'un projet collectif, le Plan inter-communal de débroussaillage et d'aménagement forestier (Pidaf) du centre Var qui émane lui aussi, autant des volontés privées que publiques.

Dans cet esprit, le conseil d'administration est composé alternativement de membres issus de la forêt privée ou des collectivités locales. La Cuma compte trois salariés permanents. Elle est équipée d'un tracteur Fiat 765 C poste réversible, doté d'un gyrobroyeur à transmission hydraulique (chaînes ou couteaux). Elle est d'autre part pourvue d'un engin Tazieff 1^{re} génération (Fiat 765 C poste de conduite d'origine Gyra forestier transmission mécanique). L'essentiel du travail se fait donc avec 3 chauffeurs pour deux engins. Le véhicule atelier et de liaison est une 504 « Dangel » 4x4.

Hormis l'aspect débroussaillage qui reste l'essentiel de l'activité (140 hectares annuels de travaux d'ouverture mécanique et manuels), la Cuma participe à tous les efforts d'aménagement et de modernisation de la filière-bois locale (formation d'ouvriers forestiers, liège, châtaignes, sylvo-pastoralisme). Elle est pour cela équipée d'un matériel manuel (tronçonneuses et débroussailleuses « Husqvarna » ou « Stihl »), d'un 4x4 pour le débardage (coupe de bois et liège) et d'un engin forestier polyvalent, le Mouflon (tracteur et remorque sur chenilles, prises de force avant et arrière, treuil, gyrobroyeur, compresseur...).

C. E. T.

(1) Cf. *Forêt méditerranéenne*, t. VI, n° 1, Décembre 1984, p. 231-232.

Président de la Cuma forestière du Centre Var,
Hôtel de ville, 83340 Le Luc.

Création d'une entreprise spécialisée dans le débroussaillage et l'entretien des espaces verts

Jacques GUIOT*

Le cas de la Scop « Nature nette »

Genèse du projet: les membres fondateurs de cette Société coopérative ouvrière de production (Scop) sont des licenciés de la sidérurgie après plus de dix années de travail pour l'entreprise Solmer. Après avoir tenté maintes démarches afin de retrouver un emploi, les intéressés se sont interrogés sur la possibilité de création de leur entreprise. Cinq au départ, deux ont abandonné le projet suite aux embûches de la création d'entreprise.

Le choix de cette activité est le résultat d'un sondage effectué auprès d'une quinzaine de maires. Ces derniers furent interrogés sur les domaines dans lesquels le besoin de création d'entreprise se faisait le plus sentir. L'activité de la Scop correspond à cette analyse.

L'entreprise et son avenir

Les travaux réalisables par la Scop « Nature nette » ne sont pas limités, leur champ d'action est vaste, le débroussaillage, le nettoyage des canaux d'irrigation, l'entretien des parcs et espaces verts, le reboisement, la création de chemins forestiers — coupe-feu etc.

L'originalité réside dans le fait que la formation ne s'est pas faite avant la création de l'entreprise, mais pendant les premiers mois de la vie de la Scop, et sur les premiers chantiers obtenus.

Une formation négociée et adaptée avec 2 chapitres — techniques et gestion — et dans chaque partie: « le stage intensif » (80 h) et le « suivi » sur plusieurs mois avec des séances d'approfondissement et une aide à la demande par journée ou demi-journée (10 fois 8 h). C'est une expérience où les formateurs sont impliqués dans la vie de l'entreprise. Ils ont une part de responsabilité dans la gestion technique et commerciale.

Bizzare ? Nouveau ? A suivre ?...

Depuis 1958, l'Association des centres de préformation méditerranéens (ACPM) propose et anime des stages d'illétrisme, préformation, insertion et qualification pour tout public en difficulté ou de bas niveau. L'ACPM dispose de moyens de formation en hommes, salles de cours, ateliers équipés à Marseille, Saint-Martin de Crau et Ollioules. La polyvalence de l'équipe de formateurs spécialistes de la forêt et des espaces verts a permis depuis 1983 de concevoir, organiser et animer des stages orientés vers l'environnement: débroussaillage, entretien et protection de la forêt, élagage, reboisement et plantation, production de plantes, entretien et aménagement d'espaces verts, arrosage...

Six possibilités d'actions en faveur des jeunes 16-25 ans; deux, en faveur des demandeurs d'emploi longue durée. Formations spécifiques pour les populations pénitentiaires, les Travaux d'utilité collective (TUC), le personnel d'entreprise...

Près de 50% du public formé est maintenant inséré dans la profession. Contrat jeune-emploi, ouvrier, création d'entreprise, employé municipal... dans les secteurs espaces verts, forêts, horticulture.

J. G.



Exemple d'outillage spécialisé: la déchiqeteuse. Photo F. B.

*ACPM, Le Laouvas, 13112 La Destrousse.